

Un débat sur les questions de fond relatives à la gestion des forêts au FNUF-3

La troisième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) tenue du 26 mai au 6 juin 2003 à Genève, Suisse, a concentré notamment ses travaux sur trois domaines thématiques – les aspects économiques des forêts (dont les résultats sont décrits dans *Unasylva* 212); la santé et la productivité des forêts; et la préservation du couvert forestier pour répondre aux besoins actuels et futurs.

Le FNUF-3 a examiné les moyens de mettre en œuvre les propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts (IPF/IFF) relatifs à ces domaines thématiques. Les moyens considérés comprenaient le financement, le transfert de technologies respectueuses de l'environnement et la création de capacités pour la gestion durable des forêts.

La session a adopté six résolutions portant sur:

- le renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et programmes;
- la santé et la productivité des forêts;
- les aspects économiques des forêts;
- la préservation du couvert forestier pour répondre aux besoins actuels et futurs;
- le fonds fiduciaire du FNUF; et
- le renforcement du secrétariat.

En poursuivant le débat commencé avec le FNUF-2, les délégués ont examiné et mis définitivement au point le mandat de trois groupes d'experts spéciaux sur: le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports; le financement et le transfert de technologies respectueuses de l'environnement, et les paramètres d'un mandat pour la mise en place d'un cadre juridique sur tous les types de forêts. Une décision sur la présentation des rapports volontaires au FNUF a également été approuvée.

Un dialogue comprenant de multiples parties prenantes a donné aux représentants de la communauté des scientifiques et des techniciens, des femmes, des populations autochtones, du commerce et de l'industrie, des agriculteurs et des petits propriétaires fonciers, des enfants et des jeunes et des organisations non gouvernementales (ONG) l'occasion d'interroger les délégués sur des questions comme les programmes forestiers nationaux, le travail des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF); les moyens de subsistance viables; des exemples positifs de formulation intersectorielle des politiques; le régime foncier; les valeurs autres que le bois, et la création de capacités.

Les efforts déployés par le PCF pour renforcer la collaboration et la coordination ont été reconnus et le Partenariat a été invité à poursuivre ses activités conjointes sur le Guide pour le financement de la gestion durable des forêts, en rationalisant l'établissement des rapports forestiers et en harmonisant les définitions.

Les résultats des initiatives intersessions suivantes ont été présentés:

- les enseignements tirés du suivi, de l'évaluation et de l'établissement de rapports sur les propositions d'action IPF/IFF;
- le rôle des plantations forestières dans la gestion durable des forêts; et
- l'initiative régionale sur le transfert de technologies respectueuses de l'environnement pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes de mangrove en Amérique latine et dans les Grandes Caraïbes.

Un certain nombre d'initiatives lancées par les pays à l'appui du FNUF ont été annoncées et seront organisées avant le FNUF-4. Telles sont:

- Indonésie et Suisse: décentralisation, systèmes fédéraux en foresterie et programme forestiers nationaux;
- Congo et autres partenaires: transfert de technologies respectueuses de l'environnement et création de capacités pour la gestion durable des forêts;
- Suède, le Réseau africain de recherche forestière (AFORNET) et la FAO: les enseignements tirés de la gestion durable des forêts en Afrique;
- Equateur et autres partenaires: les connaissances forestières traditionnelles.

La quatrième session du FNUF se tiendra à Genève du 3 au 14 mai 2004. Les principaux thèmes à l'ordre du jour comprennent les connaissances forestières traditionnelles; les connaissances scientifiques relatives aux forêts; les aspects sociaux et culturels des forêts; le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports; concepts, terminologie et définitions; et critères et indicateurs de gestion durable des forêts.

La Conférence de Bonn sur les moyens de subsistance ruraux, les forêts et la biodiversité

Des centaines de millions de ruraux sont tributaires des forêts pour les biens qu'ils peuvent utiliser eux-mêmes ou vendre pour réaliser un revenu en espèces. Parmi les exemples figurent le bois d'œuvre, le bois de feu, le charbon, le rotin, le gibier, les fruits, les herbes médicinales et de nombreux autres produits. Les forêts sont souvent particulièrement importantes pour les pauvres car elles leur procurent un «dispositif de sécurité» – une source d'aliments d'urgence pendant les périodes de disette, l'échec des récoltes, les inondations, les crises économiques, la guerre ou les conflits. Le défrichement des forêts pour l'agriculture ou la récolte de bois peut assurer quelques avantages économiques, mais le déboisement et la dégradation de la forêt compromettent fréquemment la capacité des ruraux de subsister pendant ces moments d'épreuve. Simultanément, la perte



de forêts menace la biodiversité et les services environnementaux que procure la forêt.

La Conférence internationale sur les moyens de subsistance ruraux, les forêts et la biodiversité a été tenue afin de faire le point sur l'état des connaissances sur le rôle que jouent les forêts en soutenant et en améliorant ces moyens de subsistance, d'examiner les politiques nationales et internationales pertinentes et de définir une stratégie globale de recherche sur les moyens de subsistance ruraux, les forêts et la biodiversité. La conférence, qui s'est tenue à Bonn (Allemagne), du 19 au 23 mai 2003, a été organisée par le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), Capacity Building International (InWent), le Ministère de la coopération et du développement économiques allemand (BMZ), l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) et le Centre international par la recherche en agroforesterie (CIRAF).

A la séance d'ouverture ont assisté 330 personnes venant de 40 pays. Les sessions techniques, tenues à partir du deuxième jour jusqu'au cinquième, se sont centrées sur quatre questions fondamentales:

- Comment préserver la fonction de «dispositif de sécurité» des forêts pour éviter que les ruraux pauvres ne connaissent une pauvreté encore plus intense?
- Comment utiliser les ressources forestières comme instrument pour sortir les ruraux de la pauvreté?
- Comment rendre les stratégies d'atténuation de la pauvreté fondées sur la forêt compatibles avec la préservation de la biodiversité et des autres fonctions écologiques des forêts naturelles?
- Comment encourager les propriétaires et gestionnaires forestiers à accepter et protéger les différents rôles sociaux et écologiques des forêts?

Les sessions techniques, auxquelles ont assisté 200 personnes (chercheurs socioéconomiques, forestiers, spécialistes des sciences de la vie, organisations non gouvernementales, activistes communautaires et décideurs entre autres) ont présenté 42 rapports et 30 affiches couvrant les sept thèmes de la conférence: dispositifs de sécurité, produits forestiers non ligneux et exploitation à petite échelle; agroforesterie et plantations; moyens d'existence et biodiversité; certification; dimensions internationales; et foresterie communautaire.

Au cours de la session de clôture de la conférence, David Kaimowitz, Directeur général du CIFOR, a formulé les observations suivantes sur les thèmes de la conférence et sur ce qu'elle avait et n'avait pas accompli:

- Les régions boisées ont une importance intrinsèque car elles tendent à être des lieux où les questions de pauvreté, de mauvaise gouvernance, de services environnementaux et de biodiversité convergent.
- Les spécialistes de l'amélioration des moyens de subsistance ne comprennent pas facilement les préoccupations des spécialistes des forêts et de la biodiversité, et inversement. Néanmoins, il est important de combler les fossés qui les séparent ainsi que d'autres parties prenantes.
- Les participants à la conférence ont fourni de nombreux exemples et anecdotes, mais peu d'arguments et de statistiques qui convaincraient les ministères gouvernementaux. Le problème

réside partiellement dans le manque de données, partiellement dans le manque d'idées claires et partiellement dans l'incapacité d'influencer les décideurs.

- Le monde évolue rapidement, mais, dans une large mesure, la recherche ne le reflète pas.
- Les changements rapides qui surviennent dans les régimes de propriété forestière, les marchés, la société civile et la gouvernance créent de nouvelles importantes occasions (ainsi que des menaces), et la recherche doit élargir ses horizons pour contribuer à trouver des solutions

William D. Sunderlin, CIFOR

Cinquième Congrès forestier d'Amérique centrale

Depuis sa première session en 1993, le Congrès forestier d'Amérique centrale s'est tenu tous les deux ou trois ans pour passer en revue la situation des forêts de la région et fournir aux forestiers et aux professionnels œuvrant dans des disciplines connexes une instance où discuter et analyser les problèmes importants influençant la foresterie dans la région.

Le cinquième Congrès forestier d'Amérique centrale, dont le thème était «La foresterie et sa contribution au développement humain durable» s'est tenu à Panama (Panama) du 21 au 23 mai 2003. Y ont assisté plus de 300 personnes représentant 17 pays, le secteur privé, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales (ONG) et la société civile. La réunion a été organisée par la Société des forestiers du Panama et l'Association des forestiers professionnels d'Amérique centrale (ACAPROF) en collaboration avec la Commission nationale pour l'environnement du Panama (ANAM). Les débats ont porté sur les thèmes suivants.

Les participants ont manifesté un intérêt considérable pour le reboisement comme solution de rechange pour la satisfaction des besoins en énergie futurs, et pour la gestion et la mise en valeur à petite échelle des forêts.

De nombreux débats se sont centrés sur la question de la rémunération des services environnementaux. Les expériences du Costa Rica ont prouvé que ces paiements sont un bon moyen de financer la conservation et la gestion des ressources forestières.

Les participants ont reconnu qu'une quantité considérable de travail est en cours dans la région sur l'amélioration génétique des arbres pour les programmes de reboisement; toutefois, ils avertissent que ces recherches exigent du soin et des compétences dont certaines institutions d'Amérique centrale pourraient être dépourvues.

Le Congrès a noté avec satisfaction que la certification est un bon outil de commercialisation qui peut servir à réaliser la gestion durable des forêts, mais qu'elle n'a pas satisfait encore entièrement les attentes économiques des propriétaires forestiers de la région.

Le Congrès a également reconnu l'importance des critères et indicateurs de gestion durable des forêts et invité les participants à continuer à appuyer le Processus de Lepaterique.

Pour conclure, le Congrès a reconnu que l'une des principales raisons de la lenteur des progrès vers la gestion durable des forêts en Amérique centrale est la faiblesse de la capacité institutionnelle des services forestiers. Il a exprimé son appréciation pour le soutien offert par la communauté internationale à la création de capacités sectorielles et demandé que ce soutien soit maintenu. Le congrès



a également reconnu que le secteur forestier est fortement morcelé dans la région, et il a invité l'ACAPROF à jouer un rôle pragmatique à l'appui de la gestion durable des forêts et du développement durable.

Le PNUD tient compte des forêts dans ses recommandations en faveur de la viabilité de l'environnement mondial

La viabilité de l'environnement est le septième des huit objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies – un ensemble d'objectifs quantifiables et à limitation temporelle visant à réduire la pauvreté, améliorer la santé et promouvoir la paix, les droits humains et la viabilité de l'environnement. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans son rapport mis en circulation récemment et intitulé *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, introduit un nouveau plan d'action, le Pacte du Millénaire pour le développement, pour atteindre ces objectifs.

En examinant les moyens de réaliser la viabilité de l'environnement, le PNUD reconnaît de plusieurs façons le rôle que jouent les forêts. Les liens entre la mortalité infantile élevée, la croissance accélérée de la population et le déboisement tropical y sont mis en évidence. Le rapport note la part que jouent les forêts dans la réduction de la pauvreté rurale, parallèlement à l'importance de cette réduction pour la protection de l'environnement. Il souligne que les ressources naturelles limitées et les stress auxquels sont soumis les écosystèmes poussent souvent les collectivités pauvres à des compromis nocifs; elles pourraient convertir la forêt à l'agriculture pour obtenir davantage de vivres mais, ce faisant, elles perdent de précieuses ressources en bois, la biodiversité et des services environnementaux comme la protection de l'eau douce, la régularisation des inondations et la prévention de la sécheresse. Il est estimé que les faibles droits de propriété et d'usage en vigueur dans de nombreux pays sont la cause du déboisement et d'autres problèmes environnementaux. L'examen met en évidence le problème des subventions élevées octroyées aux industries forestières, notamment dans le monde développés, et qui, selon les experts, accélèrent la perte de forêts dans certains pays.

L'une des principales recommandations du Pacte est l'adoption de réformes généralisées dans les pays en développement, en même temps qu'un meilleur accès au commerce et davantage d'engagements des pays riches à fournir une aide. Les défis à relever en priorité dans le secteur forestier sont les suivants:

- renforcement des institutions et de la gouvernance;
- intégration de la viabilité de l'environnement dans toutes les politiques sectorielles;
- amélioration des marchés et élimination des subventions nuisibles à l'environnement;
- promotion des mécanismes internationaux de gestion de l'environnement;
- investissement dans la science et la technologie pour l'environnement;
- accroissement des efforts faits pour conserver les écosystèmes vulnérables.

Le rapport affirme aussi que la gestion de l'environnement ne peut être traitée comme un domaine à part, séparé des autres questions

de développement. La réalisation de l'Objectif 7 est donc étroitement liée à celle des autres objectifs, qui comprennent la diminution de moitié de la pauvreté extrême, l'arrêt de la propagation du SIDA et la réalisation de l'enseignement primaire universel.

Le *Rapport mondial sur le développement humain 2003* est accessible en ligne (www.undp.org/hdr2003/français)

La Commonwealth Forestry Association décernera des prix pour les publications des jeunes scientifiques

La Commonwealth Forestry Association a établi des prix à décerner à de jeunes scientifiques dans le cadre de l'*International Forestry Review Young Scientist Publication Awards* dans le but de promouvoir les carrières de jeunes experts et gestionnaires forestiers par la publication de leurs ouvrages.

Quatre prix seront décernés chaque année et les articles choisis seront publiés dans l'*International Forestry Review*. Aux gagnants sera offerte l'inscription gratuite à la Commonwealth Forestry Association (qui inclut l'abonnement à la revue) pour trois ans; un exemplaire du guide intitulé *Commonwealth Forestry Association Handbook*; la publication de l'association *The world's forests – Rio+8: policy, practice and progress towards sustainable forest management* (2001); et un CD-ROM des numéros précédents de l'*International Forestry Review* (qui sera prêt en août 2003).

Les critères d'admission sont les suivants:

- l'auteur devra avoir moins de 30 ans au moment de la soumission;
- il ne devra pas avoir publié précédemment des articles dans des journaux techniques internationaux révisés par les pairs (et devra indiquer tous les articles publiés dans d'autres journaux);
- l'article devra être soumis par un seul auteur.

Tous les articles devront être présentés en anglais.

Les textes devront être compatibles avec les objectifs de la Commonwealth Forestry Association, à savoir: «Promouvoir le bien-être des forêts du monde et tous ceux qui en bénéficient». En outre, ils seront évalués en fonction des critères suivants:

- qualité de la science: méthodes judicieuses, y compris l'analyse des résultats, conclusions rationnelles, identification de la pertinence vis-à-vis des politiques, de la gestion ou de la recherche forestières;
- qualité de la présentation: un contenu qui correspond au titre, une présentation logique, de bonnes illustrations le cas échéant, des objectifs clairs, des conclusions liées aux objectifs;
- originalité: et non un simple recyclage d'informations existantes;
- grand intérêt: large applicabilité ou bon argument de débat, même s'il porte sur un thème ou un domaine restreint;
- impression générale: à la discréption du réviseur.

Pour plus d'informations consulter le site Web de l'Association (www.cfa-international.org) ou contacter le rédacteur de l'*International Forestry Review* (alan.pottinger@cfa-international.org).